



Bien vivre à Chastre

Magazine trimestriel officiel
de la Commune de Chastre

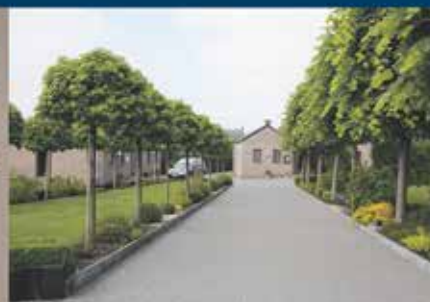
Printemps 2019 – n°78

Chastre | Villeroux | Blanmont | Cortil | Noirmont | Gentinnes | St-Géry



POMPES FUNEBRES LIBAUX

Funérarium avec parking
Fleurs, articles funéraires
Service jour et nuit
Toutes formalités



☎ 081/61 22 70
0475/42 06 97

Rue Gustave Masset, 33 • **GEMBOUX**
funerailles.libaux@skynet.be

24h/24

Intermarché

contact

Ouvert les dimanches et jours fériés
toute la journée

CHAUSSÉE DE NAMUR (N4), 70 - WALHAIN - TÉL. 010 65 98 20

Brasserie Blocry



Portes ouvertes

Sonia, son équipe, sa famille
Vous invitent à venir fêter avec eux
Les 80 années d'existence de leur entreprise

Nombreux stands de dégustation et animations

Vendredi 3 Mai
De 14h00 à 19h00

Samedi 4 Mai
De 11h00 à 19h00

Rendez vous : Chaussée de Nivelles 117b à Sombreffe
Contact : soniablocry@hotmail.com / Gsm : 0495 89 36 23

PASSEZ AU SOLAIRE !



Vous produisez votre électricité gratuite pendant plus de 25 ans
grâce au soleil... et vous gagnez de l'argent en plus !
Les prix des panneaux photovoltaïques ont fortement diminué !
Vous augmentez la valeur immobilière de votre propriété,
que ce soit pour une location ou un achat.

NANOU CLAUS
Kinésiologue

Vers un souffle
de légèreté...

Membre de la Fédération belge de kinésiologie

Rue Golard, 4
1450 Chastre
0487/441 725

nanouclauskinesiologue@gmail.com

f Nanou Claus Kinésiologue



Chers concitoyen(ne)s,
Quatre mois se sont déjà écoulés depuis notre investiture. Nous savons qu'il y a énormément de projets à mettre en place et de réflexions à mener, mais nous étudions les priorités et nous fixerons à long terme la ligne de conduite

à suivre, dans le courant de l'année 2019, grâce au PST (Plan Stratégique Transversal qui consiste à établir une gestion budgétaire sur plusieurs années.)

Je peux vous assurer que chaque Echevin étudie les besoins de chaque service, de chacune des associations, de chacun des groupements chastrois, sans oublier vos besoins également.

Un des dossiers prioritaires est celui qui

concerne le patrimoine chastrois. Il est primordial d'étudier la stabilité des différents bâtiments communaux, fermés soit par décision des pompiers, soit pour insalubrité.

En milieu d'année, nous aurons une discussion globale qui intégrera le personnel communal et toutes les personnes concernées afin de fixer des objectifs concrets et permettre de les exécuter de manière efficace, mais aussi sur un horizon à long terme.

Nous voulons également budgétiser l'ensemble des travaux pour l'étage de l'ancienne maison communale, la « champêtrerie », l'ancienne école de Villeroux et la salle de Gentinnes afin de l'intégrer dans le PST. Il y a lieu de rajouter à cette réflexion le regroupement des services du CPAS et du service travaux.

Vous serez informés des différentes avancées, via nos différents canaux d'information (site internet, page Facebook, le Bien Vivre à Chastre,...)

Je tiens aussi à vous remercier pour votre incroyable engouement pour l'avenir de notre commune. Vous avez été très nombreux à proposer votre temps et vos compétences pour les différentes commissions ! Sachez que le Conseil communal retiendra normalement chacun d'entre vous.

Quant à la mise en place de la CCATM (Commission consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité) et de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), celles-ci dépendant du SPW, vous trouverez toutes les informations dans le présent numéro.

En ces prémices de printemps, je suis heureux de partager avec vous, le fleurissement de nos projets et l'éclosion des résultats des actions menées.

Thierry Champagne

Bourgmestre

Magazine

Bien Vivre à Chastre

N°78–printemps 2019

Photo de couverture : P. Dispa

« *Bien vivre à Chastre* » est le magazine officiel d'informations locales et générales de la Commune de Chastre. Son contenu mêle les nouvelles des 7 villages de la Commune à des articles d'intérêt général susceptibles d'intéresser directement la majorité de leurs habitants.

Conformément à la Loi du 8 avril 1965, « *Bien vivre à Chastre* » est reconnu officiellement

en Belgique par son enregistrement permanent auprès de la section du Dépôt légal de la Bibliothèque Royale de Belgique.

« *Bien vivre à Chastre* » paraît quatre fois l'an,

au printemps, en été, en automne et en hiver. Il est distribué gracieusement dans tous les logements de Chastre, de Villeroux, de Blanmont, de Cortil, de Noirmont, de Gentinnes et de Saint-Géry et y atteint directement une population de 7652 au 01/02/2019.

« *Bien vivre à Chastre* » est auto-financé par

les insertions publicitaires des commerces et entreprises de notre région.

Administration, rédaction,

informations, éditeur responsable :

Bourgmestre Thierry CHAMPAGNE
71, avenue du Castillon–1450 Chastre
T. 010 65 44 86

thierry.champagne@chastre.be

Régie publicitaire & Production :

sprl Regifo Edition

Fosses-la-Ville

T. 071 74 01 37

info@regifo.be - www.regifo.be



Le collège communal : P. Dispa, S. Colin, T. Champagne, T. Henkart, C. Brison et J. Colot

Création d'une commission locale de développement rural.

Devenez membre de la Commission Locale de Développement Rural de Chastre et participez à des projets d'avenir pour votre entité!

L'opération de développement rural ? C'est quoi ça encore ?

Peut-être avez-vous participé début 2018 au cycle de consultation de la population, première étape importante de l'opération de développement rural de Chastre.

Après une inévitable et momentanée « mise en pause » de la dynamique en raison des élections communales de 2018, le travail peut à présent recommencer !

La prochaine étape indispensable est la création de la Commission locale de Développement rural (CLDR). Composée de 75% de citoyens et de 25% d'élus communaux, cette assemblée est le lieu central de réflexion et de concrétisation des projets prioritaires à mettre en œuvre dans les 10 années à venir pour répondre

aux besoins des habitants et améliorer leurs conditions de vie.

La CLDR concrètement, pour faire quoi ?

Sa principale mission durant ces deux prochaines années sera d'élaborer le programme communal de développement rural.

Durant cette période, la CLDR se réunira +/- 8 fois/an. Une fois le PCDR approuvé et en phase de mise en œuvre des projets, la CLDR se réunira au moins 4 fois/an.

Les rencontres prennent la forme soit de réunions (la plupart du temps en soirée en semaine) soit de visites de terrains.

Qui désigne la CLDR ?

Conformément au Décret wallon du Développement rural, le Conseil communal crée la CLDR.

Le « quart communal » est directement

désigné par le Conseil communal.

Les représentants des habitants sont désignés par le Conseil communal sur base d'un appel à candidature ouvert à tous les Chastrois.

Intéressé ?

Posez votre candidature en ligne via le site www.odrchastre.info ou demandez un formulaire de candidature à notre organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (n.bosmans@frw.be - 010/ 237 800) » pour le 16 avril 2019 au plus tard.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Une réunion d'information se tiendra le **mercredi 03 avril 2019** à 20h00 dans la salle du Tensoul à Cortil-Noirmont.

Et merci de diffuser cette information à un maximum de vos connaissances chastroises !

L'opération de développement rural est une initiative de la Commune de Chastre.

Fête de la Musique

C'est le **samedi 15 juin 2019** que se tiendra la 18ème édition de la Fête de la Musique.

La cour intérieure de notre magnifique Maison communale accueillera divers artistes, à partir de 17h.

L'Echevinat de la Culture, en collaboration avec la Tchatche a composé un programme qui n'est pas encore définitivement établi. Mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer :

- › Blue Badges, déjà présent en 2018, est un groupe de « covers » des années 90 (Nirvana, Muse, Alanis Morissette, Garbage,...). A découvrir : <https://www.facebook.com/BlueBadges/>



- › Charles Pomerlo, chanteur québécois ayant tenté sa chance aux auditions de THE VOICE Belgique en 2017. Il présente un spectacle de chansons variées. Passant d'un répertoire rétro aux années d'aujourd'hui (Pretty Woman, Shape of you, Despasito, Johnny Be good,...) Une touche québécoise qui fait du bien.

A découvrir <https://www.youtube.com/watch?v=0RG0Q1BRDzU>



- › Beautiful Badness, groupe belge, influencé par la pop mélancolique anglophone aussi bien que par la musique classique des 19e et 20e siècles. Des polyphonies vocales complexes, des claviers aux effets

lourds et sombres, des batteries quasi orchestrales, des guitares planantes... viennent servir une voix qui, tout en virtuosité, naît dans des graves profonds et explose dans les aigus. A découvrir : https://www.youtube.com/watch?v=sML_Ucu207I



- › Un DJ est également prévu pour animer la soirée et vous faire danser jusqu'au bout de la nuit !

Comme chaque année également, en début de soirée, les mérites sportifs et culturels seront remis aux Chastroi(se)s qui se sont illustrés en 2018.

L'entrée est gratuite – Bar et restauration – Bienvenue à toutes et tous

Zone police Orne - Thyle



La zone de police Orne - Thyle ...



...vous rappelle quelques principes relatifs à la divagation des animaux sur la voie publique.

Le Règlement Général de Police (RGP) adopté par les 5 communes composant notre zone de police reprend en ses articles 30 à 33, diverses dispositions relatives à « De la circulation des animaux sur la voie publique – de la divagation et de la détention d'animaux nuisibles, des risques occasionnés par certains chiens ».



En son article 30.5, il est stipulé « qu'il est interdit aux propriétaires, gardiens ou surveillants d'animaux de les laisser divaguer sur la voie publique et sur les terrains privés ».

Par ailleurs, et plus particulièrement en ce qui concerne les chiens (se trouvant en un lieu public ou privé, accessible au public), ceux-ci doivent être pucés, tatoués ou porter un collier indiquant l'adresse de leur propriétaire.



Quant à leurs déjections, le détenteur, propriétaire, surveillant sont tenus de les nettoyer dans les zones habitées (art. 30.8 RGP). Elles ne peuvent être laissées que dans les avaloirs et dans les espaces réservés aux chiens (canisettes).

Le maître doit pouvoir en tout temps maîtriser son animal.



La personne doit tenir en laisse les chiens, dans les zones habitées, sur les voies réservées aux usagers lents et dans les parcs accessibles au public. Dans les autres lieux, l'usage de la laisse n'est pas imposé pour autant que l'animal reste sous le contrôle total de son maître, gardien ou surveillant.

Une liste des races de chiens potentiellement dangereux est reprise dans le RGP, des dispositions particulières sont inscrites pour ceux-ci et leurs propriétaires. Il s'agit des chiens :

- Américain Staffordshire Terrier
- English Terrier

- Pittbull Terrier – Fila Braziliore
- Tosa Inru – Akita Inu
- Dogo Argentino (Dogue Argentin)
- Bull Terrier – Mastiff (toute origine)
- Ridgeback Rhodésien – Dogue de Bordeaux
- Bang Dog – Rottweiler

Pour les animaux en général :

- il est interdit de procéder au dressage des animaux sur la voie publique (sauf exception pour les chiens d'utilité publique).
- il est interdit d'attirer, d'entretenir, et de contribuer à la fixation des animaux errants.
- il est interdit de capturer les pigeons errants ou bagués.

Et pour les NAC, ceux-ci doivent être déclarés et il faut obtenir un permis d'environnement de classe 2 ou 3 en fonction de l'espèce.

Le non-respect des dispositions relatives à ce sujet est passible de sanctions administratives.

...vous rappelle quelques principes relatifs à l'Arrêt et au Stationnement :



De manière générale, il est interdit de mettre un véhicule À L'ARRÊT ou EN STATIONNEMENT à tout endroit où il est manifestement susceptible de constituer un danger pour les autres usagers de la route ou de les gêner sans nécessité.

Notre rappel se focalisera sur certains endroits particuliers où l'arrêt et les stationnements sont interdits.

Sur les trottoirs :

Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur les trottoirs et, dans les agglomérations, sur les accotements en saillie sauf réglementation locale.



Sur les passages pour piétons :

Il est interdit de mettre un véhicule à l'arrêt ou en stationnement sur un passage pour piétons et sur la chaussée à moins de 5 mètres en deçà de ces passages.



Le long des lignes discontinues jaunes :

Il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée, le long de la ligne discontinue de couleur jaune.



Sur les chaussées divisées en bandes de circulation :

Il est interdit de mettre un véhicule en stationnement sur la chaussée lorsque celle-ci est divisée en bandes de circulation.



Infos communales

Entretien des voiries et trottoirs

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis un certain temps, la Commune de Chastre a décidé de ne plus utiliser de pesticides et d'herbicides. C'est d'ailleurs devenu une obligation depuis ce 1er janvier 2019.

Cela augmente bien évidemment la difficulté de garder nos bords de routes et trottoirs propres, sans mauvaises herbes.

Il nous est actuellement impossible, pour des raisons budgétaires, d'engager du personnel supplémentaire.

Certes, nous avons investi dans l'outillage de désherbage mais, suivant la météo, la repousse peut être rapide et à partir du mois de mai, il nous est impossible de maintenir le rythme avec la charge de travail courante.

Nous vous informons que la Commune procédera au brossage de votre trottoir. Cet entretien s'effectuera dorénavant une fois par an par le Service Travaux.

Nous vous rappelons que les riverains doivent maintenir leur trottoir et l'ensemble des accotements de leur habitation en parfait état. Cette obligation consiste à ce que la végétation qui y prolifère, soit taillée et que les trot-

toirs soient libérés de toute repousse.

Rappel du RGP (Règlement général de police)

Article 21

- 21.1. Tout riverain d'une voie publique est tenu de veiller à la propreté de l'accotement ou du trottoir aménagé jouxtant l'immeuble sur lequel il jouit d'un droit.
- 21.2. Le balayage et le désherbage sont obligatoires devant les propriétés bâties jusqu'au filet d'eau bordant la voie publique.
- 21.3. Dans les aires réservées aux piétons, ces obligations sont étendues jusqu'à l'axe de la chaussée s'il existe un immeuble en face et qu'il est habité. S'il n'en existe pas ou qu'il n'est pas habité, l'obligation visée à l'article 21.1 s'étend jusqu'à 8 m depuis la limite de propriété.
- 21.4. A défaut et sans préjudice de l'amende administrative pouvant être infligée dans ces cas, il y est procédé d'office, aux frais, risques et périls du contrevenant.

Conformément au règlement communal, ces principes ont pour objectif de conserver la propreté des lieux et un accès sécurisé aux trottoirs publics.

Concrètement

Nous vous proposons un partenariat, c'est-à-dire que chaque hiver, nous procéderons au brossage et désherbage de vos trottoirs pour permettre à ceux-ci de rester à gabarit et propres.

Par contre, nous vous demandons de garder vos trottoirs et accotements propres à partir d'avril/mai comme le prévoit le RGP, car il nous sera impossible d'ajouter cette tâche aux tontes et autres entretiens de parterres, de fleurs, etc.,... sans oublier le ramassage des poubelles et autres charges incombant à la Commune.

Nous pourrions néanmoins, nous charger du nettoyage de la voirie grâce à notre camion balai.

D'avance, nous vous remercions pour ce partenariat.

Environnement

Evitons les infractions environnementales en bord de rivière

Vous êtes propriétaire d'un terrain en bord de cours d'eau ? Les orties vous ennuiant, la pousse vous guette ? Et si on changeait de point de vue ?



Il y a trois ou quatre mille ans, il est probable que nos ancêtres néolithiques, récemment sédentarisés, cherchaient déjà à se séparer des herbes désormais « mauvaises » aux abords de leurs cultures. A côté du liseron ou du mouron, notre bonne vieille ortie (*Urtica dioica*) est une compagne fidèle à qui nous le rendons bien mal. Jugez plutôt : comestible et chargée en vitamine C, elle est délicieuse en soupe, en quiche ou dans certains fromages. Diurétique, elle soulage des maux liés au système

urinaire ; on l'utilise aussi en bain de bouche ou dans le soin dermatologique. C'est également le refuge d'une quinzaine d'espèces d'insectes, dont le Paon du jour, un papillon qui ne vit que sur cette plante. Si vous n'êtes cependant ni gastronome ni entomologiste, sachez toutefois que les orties affectionnent spécialement les sols riches en azote. Or, celui-ci est notamment produit par la décomposition de tontes d'herbes...

Ces dépôts d'herbes sont une infraction environnementale, à laquelle notre agent constateur prête attention dès le retour du printemps. Car, en cas de forte crue, des paquets de végétaux peuvent être emportés en aval et former un bouchon, favorisant une inondation. Ils déstabilisent également les berges elles-mêmes, empêchant un bon équilibre du sol et un enracinement des arbustes. Mieux vaut les porter au parc à conteneurs de Walhain.

Et mes orties ?

Revenons aux orties : une première option était de les considérer comme un garde-manger ou une pharmacopée. Une seconde serait de limiter l'enrichissement du sol, en exportant les tontes d'herbe et les végétaux. Une obligation, en tous cas, est de se passer de pesticides, car leur usage sur les berges à moins d'un mètre de la rupture de pente est

également une infraction environnementale. Les études sur la dangerosité de ces produits ne font plus de doute, et les alternatives biologiques n'ont pas encore fait leurs preuves. Il ne reste qu'à faucher ces orties ou à les arracher ...en les exportant, bien sûr ! Les racines des orties sont peu profondes, et sont facilement reconnaissables à leur couleur jaune orangée. Une fois la place nette, pourquoi ne pas tenter de recréer une couverture plus variée ? Stellaire, Ficaire, Lierre, Carex ou Féтуque, Pervenche, pour les herbacées, ou Saule, Aulne et Noisetier pour les arbres et arbustes ; le choix est plutôt vaste. Et, si vous acceptez la différence, tolérez un mètre carré d'orties pour (au choix) le Paon du Jour ou une bonne soupe !



Votre vie évolue,
adaptez aussi
votre assurance.



Demandez un
check-up
gratuit

ALPHA CONSEILS

Toutes assurances, crédit habitation

Chaussée de Namur 97

5030 GEMBOUX

081 62 50 40

www.alphaconseils.be

alpha@lap.be

FSMA - 106655 cA - RPM Namur 0821.962.462

Chaussée de Louvain 533

5004 NAMUR

081 73 24 16



Réparations toutes marques !
Entretien, échappement, amortisseur,
petite carrosserie, etc.

Diagnostic électronique
avec ou sans RDV.

Horaires :

Du mardi au vendredi : 8.30 - 18.00
Samedi de 8.30 - 16.00 - Fermé le Lundi.

Rue Golard, 3 - 1450 Gentinnes
071.88.52.50
garagethunissen@gmail.com

REJOIGNEZ-NOUS SUR :



BRASSERIE-FERME DE BERTINCHAMPS

Visite de la brasserie
Dégustation de bières
Cuisine du terroir
Accueil d'événements

WWW.BERTINCHAMPS.BE

081/87.85.28 - INFO@BERTINCHAMPS.BE
RUE DE BERTINCHAMPS 4 - 5030 GEMBOUX



BON CADDY

à l'achat de min. € 35

plus

150

POINTS PLUS



Valable du
01/04/2019

jusqu'au
30/04/2019 inclus

Valable uniquement dans notre magasin
Non cumulable

Heures d'ouverture : Lundi 13h - 19h - Mardi, mercredi et jeudi 8h30 - 19h
Vendredi 8h30 - 20h00 - Samedi 8h30 - 19h - Dimanche 8h30 - 12h30

Route Provinciale 98 • 1450 Chastre • 010/65 49 79



Ces petits gestes qui embellissent



Marre des déchets en voirie ? De nombreux citoyens & associations s'y attaquent régulièrement : pourquoi pas vous ?

On savait que fumer nuit gravement à la santé, mais on imagine moins que cela nuise au cadre de vie. Et pourtant : ce sont des centaines de mégots qui jonchent certains endroits, spécialement les lieux d'attente (gare, arrêts de bus). Ailleurs, ce sont des canettes balancées par la fenêtre d'une voiture traversant le paysage, une peau de banane abandonnée (sans blague !), un mouchoir en papier... Ces petites incivilités, qui abîment l'espace public, de nombreux citoyens s'y attaquent depuis plusieurs années, épau-

lant le Service travaux de la commune.

À l'initiative du Ministre régional de l'environnement, ces actions ont été structurées dans le cadre de l'opération BeWapp, ou Grand ramassage de printemps. La prochaine édition se tiendra au cours des **29, 30 et 31 mars** prochains. Concrètement, il s'agit de se proposer (seul ou en équipe, en famille, entre amis) pour un moment de ramassage, sur une zone déterminée sur carte, via le site www.walloniepluspropre.be. La Wallonie vous envoie du matériel de travail, et vous déposez les sacs de déchets collectés à un endroit déterminé pour le traitement par nos services. En 2017 et 2018,

plus de 100 personnes se sont inscrites à Chastre, dont plusieurs classes de nos écoles. Avec pour résultat une soixantaine de sacs au total !

En marge de cette opération médiatisée (110.000 personnes y participaient dans toutes les communes de Wallonie en 2018), des équipes d'ambassadeurs de la propreté peuvent également poursuivre l'action tout au long de l'année : une quinzaine d'équipes existe rien qu'à Chastre. Certains le font chaque semaine avec leur classe, d'autres au cours d'une promenade organisée (deux fois déjà en 2018), ou tout près de chez eux. La formule est souple, chacun fait ce qu'il peut quand il le veut !

Quoi qu'il en soit, tous ces petits gestes contribuent à améliorer le cadre de vie, diminuent la pression sur l'environnement et feront réfléchir (on l'espère) ceux qui commettent ces incivilités par paresse ou ignorance. Merci à vous tous, ambassadeurs bénévoles, pour votre implication ponctuelle ou régulière. Et bienvenue aux nouveaux ramasseurs de cette édition 2019 du Grand ramassage de printemps !

Raconte-moi des salades



Rejoignez-nous le 06 avril dès 11 heures lors d'une journée pour les familles, autour de l'environnement, grâce au PCDN et à la Tchatche !

Toc-toc-toc ! les trois coups retentiront dès 11 heures, à la Tchatche (Rue de la Chapelle 1 à Chastre) pour le premier des quatre spectacles offerts aux enfants de 6 à 12 ans. Au menu du samedi 06 avril, de l'environnement, mais par le biais du théâtre et de marionnettes. Pendant ce temps, les parents pourront profiter du bar, d'ateliers et d'un micro marché de terroir, faisant la part belle à nos producteurs locaux ou régionaux, bio ou artisanaux.

C'est grâce au Plan communal de développement de la nature (PCDN), soutenu par le Service public de Wallonie, que

ces spectacles seront gratuits, et grâce à l'asbl La Tchatche qu'ils seront proposés dans les meilleures conditions qui soient. Chaque année, en effet, une enveloppe allant jusqu'à 5000 euros est partagée entre divers projets portés par des bénévoles ou des associations. La Tchatche nous avait accueillis en 2017 avec le spectacle « Six pieds sous l'herbe », de l'asbl Ecoscénique, et a accepté de renouveler l'expérience cette année, avec ces spectacles pour enfants. Quatre compagnies ont été choisies, pour un programme qui s'étalera sur tout l'après-midi (fin des spectacles prévue vers 18h).

Attention, si l'entrée est gratuite, elle se fera sur réservation, de manière à assurer de bonnes conditions au public et aux artistes : plus d'info sur www.latchatche.be !

Les bonnes idées au jardin

MISE EN ŒUVRE

Les moineaux domestiques nichent en colonies de plusieurs couples et dorment dans des dortoirs communs pouvant rassembler plusieurs dizaines d'oiseaux, serrés les uns contre les autres. Il est donc opportun de construire quelques nichoirs multiples faits chacun d'une boîte allongée compartimentée. Ils sont assez peu exigeants quant à la forme et les dimensions des nichoirs et occupent fréquemment des nichoirs du type « boîte aux lettres ».

Nichoirs à moineaux :

- ➔ Préférer du bois d'origine locale résistant aux intempéries : douglas ou chêne. Ne pas le peindre ni le vernir. Pas de planches d'agglomérés (durée de vie max. 6 mois ou 1 an avec le risque d'effondrement du nichoir occupé).
- ➔ Épaisseur des planches recommandée = 1cm minimum.
- ➔ Chaque cavité de nidification possède un accès propre : trou d'envol de 32 à 35mm.
- ➔ Chaque compartiment doit mesurer environ 15 x 15 cm et présenter une profondeur, à partir du trou d'envol, d'au moins 125 mm.
- ➔ Les nichoirs sont installés en automne ou en hiver. La saison froide leur ôtera les odeurs humaines.

Le principal prédateur des oiseaux est le chat domestique ! Le choix de l'emplacement des nichoirs, mangeoires et abreuvoirs est très important :

- Mangeoires/abreuvoirs : suspendus à une branche ou fixés sur un piquet lisse et de min. 1,75m, dans un espace découvert mais proche d'un taillis accessible d'un coup d'aile, en évitant la proximité d'un muret ou autre cachette potentielle pour un prédateur.
- Nichoirs : Sur un mur dans un endroit abrité (sous un toit par ex.), orientés pour mettre l'orifice d'envol à l'abri des vents dominants, pour protéger les couvées des pluies et intempéries.

● **Le Moineau domestique :**
le mâle est un bel oiseau coloré qui se distingue par son col noir, contrastant avec sa nuque et ses joues grises. Le dessous est un mélange de brun, de sable et de gris avec des barres blanches dans les ailes. La femelle, plus terne, arbore une robe beige avec une bande sourcilnière particulièrement claire.

● **Chez le Moineau friquet :**
il n'y a pas de dimorphisme sexuel, mâle et femelle étant identiques. Il se reconnaît à la tâche noire caractéristique sur sa joue claire, la bande blanche sur la nuque et sa tête roux intense.

● Les moineaux occupent aussi d'anciens nids d'hirondelles de fenêtre et de cheminées. Les préserver est favorable aux 2 oiseaux.





Explorons les fiches du Réseau Wallonie nature ! Elles sont à la disposition de tous, même si elles s'adressent d'abord aux pouvoirs publics et aux écoles.

La nature partout et pour tous ? La Direction de la nature et des espaces verts

(DGO3) du Service public de Wallonie a souhaité rassembler plusieurs de ses programmes dans le Réseau Wallonie nature (<http://biodiversite.wallonie.be>, onglet « agir ») : Plan maya, Cimetière-nature, Combles et clochers, etc. Il résulte

de ces actions une série de fiches techniques simplifiées proposant des réalisations très concrètes pour accueillir la nature (ci-contre, le moineau) dans les espaces publics, scolaires et commerciaux. Autant en profiter au jardin !

Àuprès de mon arbre



Photo Ch. LEMAIRE

Vous souhaitez proposer un arbre, un alignement d'arbres ou une haie au titre « d'arbre remarquable » ? Dites-nous tout le bien que vous pensez de votre voisinage !

Les bons géants de nos campagnes font l'objet d'un suivi rigoureux, depuis Jean Chalon en 1912, un premier inventaire

repris par l'Etat puis la Région wallonne à travers ses « arbres remarquables ». Récemment, le Gouvernement wallon a invité les Administrations communales à proposer des sujets pour compléter l'inventaire existant. Partant du principe que les habitants d'un territoire en sont les meilleurs connaisseurs, il se peut en effet que certains arbres ou haies aient échappé à la vigilance des fonctionnaires wallons.

Concrètement, les administrations disposent d'une année pour arrêter une liste indicative, complétant celle déjà disponible en ligne sur le site http://environnement.wallonie.be/dnf/arbres_remarquables. A Chastre, nous avons souhaité vous associer à cet inventaire. Comment faire ? Si vous avez connaissance d'un élément végétal que vous jugez remarquable, sur notre territoire, vérifiez

d'abord s'il n'est pas déjà inventorié. Si ce n'est pas le cas, contactez le Service environnement par mail, via nicolas.servais@chastre.be. Nous en ferons une synthèse pour la CCATM. C'est en effet la Commission communale de l'aménagement du territoire & de la mobilité (CCATM) qui analysera vos propositions.

Celles-ci doivent être illustrées (une ou deux photos) et localisées (adresse, si possible parcelle cadastrale). Les critères à observer sont la rareté éventuelle de l'espèce, sa position dans le paysage, la circonférence du tronc (mesurées en centimètres à 1,5 mètre du sol) ou la longueur de l'alignement et, autant que possible, l'intérêt : historique, folklorique, botanique, topographique, etc. Attention, les délais imposés sont courts : merci de nous faire part de vos suggestions avant le 15 juin 2019 !

Aménagement du territoire - Mobilité

Appel à candidatures

POUR L'ÉTABLISSEMENT OU LE RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat (soit le candidat est domicilié dans la commune, soit le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.) ;
- 2° parmi les **intérêts** sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux **qu'il souhaite représenter**, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses **motivations** au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 15/03/2019 au 30/04/2019 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'Administration communale de Chastre, Avenue du Castillon 71, 1450 CHASTRE;
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : noelie.bodin@chastre.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale.

Toute demande de renseignement est adressée à : Noélie BODIN tél : 010/654499 de 8h30 à 12h00 du mardi au vendredi.

PAR LE COLLEGE,

La Directrice générale,
Stéphanie THIBEAUX

Le Bourgmestre,
Thierry CHAMPAGNE

Parlons du CoDT !



Le Code du Développement territorial (CoDT) rassemble les règles applicables en Wallonie en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il est entré en vigueur le 1er juin 2017 et remplace l'ancien CWATUP. Un des buts du CoDT est de faire gagner du temps aux citoyens et aux entreprises.

La plus grande nouveauté concernant les permis d'urbanisme est celui des **délais de rigueur**. Désormais, il n'y aura

plus de temps mort : le demandeur a la garantie d'obtenir une décision dans un délai déterminé. Si le collège communal ne rend pas sa décision dans un délai imparti, il perd sa compétence et le dossier est automatiquement transmis au fonctionnaire délégué (on parle de saisine automatique).

Un conseil de prudence: avant de se lancer dans des travaux, il est préférable de se rendre auprès du Service urbanisme de Chastre pour vérifier les conditions fixées par le code, la nécessité de demander un permis d'urbanisme, l'obligation de recourir à un architecte...

Prenez contact avec le Service urbanisme à Chastre en téléphonant au

010/654499 ou au 010/654497. Vous pouvez aussi venir sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 en semaine.

Pour des projets conséquents, il est suggéré de prendre rendez-vous pour venir à une permanence le mercredi matin en téléphonant au Service urbanisme à Chastre (010/654499 ou 010/654497).

De nombreuses explications et documents utiles concernant le CoDT sont consultables sur : codt.wallonie.be et www.uvcw.be/codt/documents.

En suivant ces conseils, vous mettez toutes les chances de votre côté pour que votre projet démarre sur de bonnes bases et que vous ne perdiez pas de temps inutilement !

Un arrêté de police : pourquoi et comment ?

Un déménagement, des travaux, l'organisation d'une fête de quartier, tout le monde peut être confronté, un jour, à une situation où un arrêté de police est nécessaire.

Quand faut-il un arrêté de police ?

Une demande d'arrêté de police doit être adressée à l'administration communale dès qu'une obstruction, même partielle, de la voirie ou une modification de la circulation est nécessaire pour la réalisation de travaux ou l'organisation d'un évènement.

Parmi ces travaux et événements, citons par exemple :

- › L'installation d'un conteneur en bordure de voirie ou sur des places de parking
- › Le placement d'un échafaudage sur le trottoir
- › Le placement d'un élévateur ou d'une grue qui empiète partiellement sur la voie publique
- › L'ouverture de la voirie pour des travaux de raccordement d'impétrants ou d'égouttage
- › L'abattage d'un arbre avec fermeture partielle ou totale de la voirie
- › L'organisation d'une manifestation où l'affluence sera telle qu'il faudra

réglementer le stationnement (conférence, mariage, fête de famille, funérailles ...)

- › L'organisation d'une fête de voisinage avec occupation de voirie
- › L'organisation d'une manifestation sportive en voirie (ex : course VTT)
- › L'interdiction de stationner pour permettre une activité spécifique (déménagement, car scolaire ...)

En cas de doute, nous vous invitons à contacter l'administration communale pour vous renseigner sur les dispositions à prendre.

Quand et comment le demander ?

Toute demande d'arrêté de police doit être effectuée au minimum 2 semaines avant le début des travaux ou de l'évènement. Ce délai est porté à minimum 1 mois si des déviations de circulation sont à envisager.

Si ces délais de demande ne sont pas respectés, la demande sera susceptible de ne pas être traitée. Les travaux ou événements envisagés ne pourront, dès lors, pas avoir lieu.

Si l'arrêté de police n'est pas respecté ou si une manifestation se déroule sans les arrêtés nécessaires, l'organisateur est passible de peines de police et d'une

sanction administrative.

Le formulaire de demande d'arrêté de police est téléchargeable sur le site de l'administration communale dans la rubrique secrétariat général. Toutes les informations utiles à la bonne rédaction de l'arrêté doivent y être mentionnées : nom et coordonnées du demandeur, dates de début et de fin de l'occupation de voirie (éventuellement les heures), lieu précis concerné par la demande, motif de la demande.

La demande est ensuite introduite par mail aux adresses reprises en tête du formulaire ou par voie postale à l'attention du secrétariat général avenue du Castillon 71 à 1450 Chastre.

Quel est son coût ?

L'arrêté de police est gratuit.

Toutefois, une caution de 125 € est demandée si, pour l'application du règlement, des panneaux de signalisation doivent être prêtés par l'administration communale. Le dépôt de caution se fait, en liquide, auprès du secrétariat général. Celle-ci sera rendue après restitution des panneaux en bon état auprès du service technique.

Enseignement

École communale de Chastre

Cette année, l'école communale de Chastre, avec l'aide d'un accompagnateur personnalisé, s'est lancée dans un projet d'aménagement de ses espaces extérieurs afin d'amener plus de biodiversité, de contact avec la nature et de convivialité dans ceux-ci. Il a vu le jour grâce à une bourse octroyée dans le cadre de la campagne « Ose le vert, recrée ta cour ».

Voici une petite tranche de cette aventure racontée par les enfants de 5ème et 6ème primaires :

« Notre cabane en saule vivant

Tout d'abord, des élèves ont effectué des recherches sur la taille de la cabane, sur sa délimitation et sur le nombre de perchettes nécessaires.

Le 22 novembre, avec l'aide de parents,



nous sommes allés couper des branches de saules têtards à la commune pour construire la structure de notre cabane.

Nous les avons déposées dans un endroit humide en attendant de la fabriquer

afin que le bois ne sèche pas.

Le jeudi suivant, nous avons placé des fagots dans des trous, préalablement creusés par les enfants, dans le but de créer la charpente.

Ensuite, nous avons tressé les murs.

Finalement nous avons rebouché les trous et arrosé les fagots.

De cette manière, notre cabane pourra se remplir de feuilles au printemps.

On y a tous participé et on s'est bien amusés ! »

L'inauguration des résultats de ce projet aura lieu lors de la fancy-fair de l'école, organisée le 11 mai 2019 après-midi.

Ecole communale de Cortil

Ecole maternelle et primaire de Cortil-Noirmont (Domaine de Chastre) 1450 Cortil-Noirmont

Renseignements & inscriptions :

081 / 61 29 17 - direction.ec.cortil@skynet.be

Blog Ecole : <http://ecolecommunaledecortil-noirmont.blogspot.com/>

Focus sur quelques activités et projets programmés au cours de cette année scolaire :

« Ambiance et convivialité pour notre marché de Noël »



Le vendredi 14 décembre, a eu lieu le marché de Noël organisé par tous les élèves de l'école.

Beaucoup de monde était au rendez-vous pour admirer les

décorations réalisées par les enfants tout en écoutant notre petite chorale et en dégustant une pâtisserie, un en-cas ou une bière spéciale.



Ambiance et convivialité étaient au programme : quelle réussite pour nos élèves !

« Collecte de bouchons en plastique pour offrir un chien guide d'aveugle »



Projet d'action solidaire initié par les élèves. Saviez-vous que la collecte et le recyclage de bouchons en plastique permettent à des associations de contribuer au financement de l'éducation d'un chien guide ? Pour soutenir ce projet de formation d'un chien guide d'aveugle, le principe est simple : collectez un maximum de bouchons en plastique et faites-les nous parvenir.



« Finalisation et mise en place du projet d'aménagement de la cour de récréation en zones »

Ce projet fut mis en place dans le cadre d'une action visant à améliorer le climat scolaire et le vivre ensemble des élèves en développant pour chacun un climat de bien-être physique et relationnel durant les moments de détente.



- « Classes vertes pour les élèves de 5ème et 6ème primaires à Vieuxville du 25/02/19 au 01/03/19 »

- « Classes de mer pour les élèves de 3ème et 4ème primaires à La Panne du 13/05/19 au 17/05/19 »

Votre enfant arrive bientôt en âge d'entrer à l'école maternelle ou en section primaire...

Dans ce cas, c'est avec un réel plaisir que nous vous convions à prendre le temps de venir découvrir les lignes de force de notre école, notamment le cadre de vie et d'apprentissage des enfants, la priorité accordée au caractère familial, les projets pédagogiques, etc. et ce dans un superbe environnement au cœur de la nature.

N'hésitez pas à nous contacter afin de fixer un moment de rencontre et ce au n° de Tél. : 081/61 29 17.

L'équipe éducative

La Direction

A VOS AGENDAS : « Fancy-fair le samedi 4 mai 19 »



Mardi 30 avril 2019 de 16h à 19h00

Envie de nous rencontrer et d'en savoir un peu plus ?

L'école communale de BLANMONT ouvre ses portes !



Adresse : Rue des Combattants, 20 à 1450 Blanmont
Contact : 010/65.59.74



Le Brabant wallon

Le service communal de Cohésion sociale, avec le soutien de la Province du Brabant wallon, organise des ateliers « informatique » pour seniors, en partenariat

avec l'**ASBL Belgian Seniors consultants Région wallonne, depuis 2015.**

Ces ateliers se déroulent le lundi (hors congés scolaires) le matin de 10h30 à 12h (débutants) et l'après-midi de 13h30 à 15h30 (confirmés)

Où : Salle des Golards, Rue des Golards, 56 à Gentinnes.

Tout le monde est le bienvenu, moyennant une participation financière de 5€ par cours, qui sera facturée par trimestre par le service finances commu-

nal, une inscription préalable est souhaitée auprès de **Marianne Boegaerts** au **010/65.44.65** ou **0479/83.11.01.**



Vous avez besoin d'un transport pour vous rendre chez le spécialiste, faire des courses ou autre chose ? Téléphonez à la Centrale des moins mobiles !

La Centrale des Moins Mobiles, une collaboration

Commune / Taxi Stop, offre des possibilités de transport aux personnes éprouvant des difficultés de déplacement ou ayant des revenus limités, grâce à des chauffeurs volontaires qui assurent les trajets.

Pour pouvoir profiter de ce service, vous pouvez vous inscrire auprès de Marianne Boegaerts au 0492/ 22.43.10 tél. 010/65.44.65 ou par mail : cohesion.socialec@gmail.com.

Les droits d'inscription s'élèvent à 5€/mois comptant dès la première course, et à renouveler si vous utilisez régulièrement ce service, abonnement à payer sur le compte communal BE 18 0910 0013 9465 – avec la référence : CMM+ votre nom, ensuite vous paierez un forfait de 0,34€/kilomètre. La demande de trajet doit être faite au minimum 2 jours ouvrables avant la date de celui-ci.

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche de chauffeurs bénévoles pour étoffer notre équipe, si vous disposez d'un peu de temps libre et êtes intéressé par cette initiative, n'hésitez pas à nous contacter aux numéros repris en supra.



Jeter? Pas question! Vêtements troués, électroménager cassé, petit mobilier abîmé, vélos qui dérailent... Ne jetez plus, venez au Repair Café! On les remet en état grâce à nos bénévoles !

Ce projet est né voici 4 ans, à l'initiative de la Commune, via le service de Cohésion sociale communal, et de la Régie des Quartiers de Chastre, et rencontre un joli succès, grâce au dynamisme et au dévouement sans faille de nos bénévoles !

➤ Rendez-vous tous les deuxièmes vendredis du mois, de 16h à 19h à l'administration communale pour donner de nouvelles vies aux objets !

➤ Où : dans l'ancienne salle du conseil communal, Avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre

➤ **Contact : Marie –Paule Herdies : 0478/61.38.64 (coordinatrice bénévole), Marianne Boegaerts du service de Cohésion sociale : 0479/83.11.01**

ou Julie Pire de la Régie des quartiers : 0494/35.07.80

Comme chaque année, l'équipe Entretien et réparation VELOS rejoindra le Repair Café, les 15/3 - 14/6 et 20/9.



Bébé rencontre



Les parents et leurs enfants de 0 à 2,5 ans ont la possibilité de se rencontrer tous les vendredis de 9 h 30 à 12h (hors périodes

de congés scolaires) dans une ambiance conviviale à l'espace « Enfance », av. des Bouleaux, 15 (quartier Boischamps) à Chastre.

Ces rencontres visent la socialisation précoce du tout-petit par la rencontre d'autres enfants et adultes. La matinée est divisée en deux parties :

➤ 1ère heure : psychomotricité, communication/yoga, musique et éveil artistique, en collaboration avec les Jeunesses musicales.

➤ 2ème heure : échanges et partages entre adultes pour contribuer à relativiser les difficultés rencontrées dans leur fonction éducative, pendant que les enfants jouent avec le matériel mis à disposition. Une petite collation est proposée à tous.

• Participation financière de 1€ par enfant

Renseignements : Laura Lekeux (coordinatrice Petite Enfance–Service de Cohésion sociale) au 0498/54.12.88.

Le groupe des femmes de Chastre



Le groupe des femmes de Chastre est un groupe ouvert à toute personne désireuse de rencontrer d'autres femmes,

quelle que soit son origine, sa culture, son âge, qui se réunit deux jeudis matin par mois – de 9h30 à 12h – dans l'ancienne salle du Conseil, à l'Administration communale de Chastre.

Ce groupe s'autogère et construit ses projets en parfaite harmonie et participation de chacune. Le programme de cette année est diversifié : visite d'une exposition « Génération 80 » couplée à l'exposition sur les inventions de Léonard de Vinci à Liège, tricot et crochet pour les fines tricoteuses, couture : création de petits objets,

sortie culturelle ou excursion, voyage au printemps (projet clôturé), jeux de société, atelier floral, peinture, etc.

Venez nous rejoindre si vous souhaitez vivre des moments conviviaux, si vous vous sentez seule, vous serez bien accueillie par un groupe dynamique et convivial. Une participation financière de 2€ est demandée à chaque réunion.

Renseignements : Marianne Boegaerts au 010/65.44.5 ou 0479/83.11.01 ou par mail : cohesion.socialec@gmail.com

Brocante de Cortil

Le Comité de quartier de Cortil, soutenu par la Commune, la Régie de quartier et l'AMO Carrefour J, organise sa 6ème brocante le dimanche 12 mai 2019 de 7 h à 18 heures.

Cette brocante est organisée par les habitants du quartier de la Rue Bouvier et rues avoisinantes, dans un esprit de convivialité.

Si vous êtes intéressé par un emplacement (au prix de 5€ pour 3 mètres), ou pour donner un coup de main dans l'organisation, vous pouvez contacter Maryse Lagache au 0498/50.71.79

Le groupe Handy Chastre



Le groupe Handy Chastre, créé voici de nombreuses années, permet à des personnes isolées, porteuses ou non d'une pathologie liée à l'âge, ou d'un handicap de se retrouver lors d'un atelier mensuel, en général, le dernier vendredi après-midi du mois. Les ateliers récréatifs sont l'occasion

de peindre, bricoler, jouer aux cartes pour ceux qui apprécient cela, de bavarder et se raconter les petits potins, bref, de passer de joyeux moments, avec un petit goûter à la clé ! Mais c'est aussi : un goûter annuel en octobre, avec de nombreux seniors de la commune, une excursion annuelle, un séjour de 5 jours à la Panne dans un petit hôtel proche de la digue.

Si vous aussi souhaitez passer une bonne après-midi de rencontres, avec des personnes sympathiques, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Nous allons chercher à domicile, les personnes dépourvues d'un moyen de locomotion.

Pour tout renseignement : Marianne Boegaerts au 010/65.44.65 et Stéphane Colin, Echevin, au 477/69 96 34

Alpha chastre

La convention de partenariat qui a été signée entre la Commune, la Croix-Rouge et le CPAS, permet de proposer des cours gratuits de français/langue étrangère, d'alphabétisation ou de remédiation pour adultes (à partir de 18 ans), en individuel ou en petits groupes. Les formatrices et formateurs du groupe Alpha sont tous bénévoles.

Les cours se donnent à Chastre, dans la maison de la Régie des Quartiers, avenue des Bouleaux, 21. Contact : Catherine BUFFIN, coordinatrice - 0473/80.19.76

Le Bus du Marché

Le service de Cohésion sociale organise deux mercredis (matin) par mois, le transport de personnes dépourvues d'un moyen de locomotion, vers le marché de Wavre, au prix de 1€ par personne et par transport. L'heure de départ est à 8h30, départ de la commune, puis ramassage des personnes à leur domicile, pour un retour aux environs de 13 heures à la commune.

Si vous souhaitez vous inscrire pour pouvoir vous y rendre, il faut contacter Marianne Boegaerts au 010/65.44.65 ou 0479/83.11.01

C.P.A.S.

CONNAISSEZ VOUS LE GRENIER ?...

A la sortie de l'hiver la collection ... oui la collection printemps est dans les rayons !

Fidèle au principe de la récupération, Le Grenier est ouvert à tous. Venez découvrir nos trésors. Vous serez accueillis dans nos deux entités par une équipe de bénévoles sympathiques.

Notre objectif : la récupération et la revente à tout petit prix, donner une nouvelle vie à tout objet. Il y en a pour tous les goûts, soyez curieux et franchissez nos portes.

Nos deux entités : Vêtements : Rue des Magnolias, 2-1450 CHASTRE (mardi de 9h à 11h, mercredi de 14h à 17h et vendredi de 14h à 18h).

Objets : enceinte de la Maison communale (mercredi de 14h à 17h et vendredi de 14h à 17 h).

Nouvelles acquisitions

Maison communale de Chastre - Ouvert : mercredi 16h -18h ; samedi 10h-12h

ADULTES : Romans - Biographies - Essais

Robert Badinter	Idiss
Joyce Carol Oates	L'homme sans ombre
Agnès Desarthe	La chance de leur vie
Patrick Pesnot	La rose et le bourreau
Bernard Weber	La boîte de Pandore
Emmanuelle Bayamack-Tam	Arcadie
Michel Houellebecq	Sérotonine
Eric-Emmanuel Schmitt	Félix et la source de l'invisible
Elisabeth de Fontenay	Gaspard de la nuit
Gilles Legardinier	J'ai encore menti
Françoise Bourdin	Gran Paradiso
Paul Merault	Le cercle des impunis policier
Jeroen Olyslaegers	Trouble
Natacha Polony, J. M. Quatre-point	Délivrez-nous du bien
Michelle Obama	Devenir
Nadia Murad	Pour que je sois la dernière
Yuval Noah Harari	21 leçons pour le XXI ^e siècle
Philippe Geluck	Geluck pète les plombs
Jean-Luc Hees	Ces psychopathes qui nous gouvernent
Collectif	Sauvons les oiseaux
Collectif	Sauvons les abeilles
Raphaële Vidaling	Produits d'entretien, tout faire soi-même

JEUNESSE

A PARTIR DE 6ANS

Anne Fine	Le chat assassin s'en va
-----------	--------------------------

A PARTIR DE 9/10 ANS

Cathy Cassidy	Bleu espoir
---------------	-------------

A PARTIR DE 10 ANS

Michael Morpurgo	Dans la gueule du loup
------------------	------------------------

A PARTIR DE 14 ANS

Philippe Arnaud	La proie
John August	Arlo Finch

A PARTIR DE 15 ANS

Frank Andriat	Je t'envverrai des fleurs de Damas
---------------	------------------------------------

Notre Commune se fait tirer le portrait... A vos appareils !



Le Collège communal souhaite mettre à l'honneur, les photographes (en herbe, amateurs, confirmés,...) de notre Commune. La couverture du prochain Bien vivre à Chastre, qui paraîtra dans la semaine du 17 juin 2019, sera sous forme de pèle-mèle

avec quelques photos qui devront représenter au cours de chacune des saisons, un lieu ou un bâtiment... pour autant que ces photos soient toutes prises à Chastre.

Conditions :

- Transmettre à Madame Van Meensel, par mail, une seule photo par personne avant le 20 mai 2019 à l'adresse suivante : cecile.vanmeensel@chastre.be
- La photo doit absolument avoir été prise à Chastre.
- Toutes les photos reçues seraient placées dans une photothèque et devront donc être libres de droit pour une utilisation par la Commune pour des publications d'information.
- La qualité de la photo est importante (Min 2 Mo)

Rens. : C. Van Meensel – 010/65.44.86

SPORT
CULTURE



**ECOLE DE NATATION
AQUAGYM
ECOLE DE JUDO**

www.sport-culture.be
010 400 501



STARBAT
Le Spécialiste de la Batterie
10, rue des Praules
5030 Gembloux (Sauvenière)

0800 99 106
8 magasins en Wallonie et à Bruxelles

N°1 en Wallonie
www.starbat.be

-10%
**sur présentation
de ce bon**
Voir conditions en magasin

illimité dans le temps

Ultracell®
EXIDE
OPTIMA
VARTA
Trojan
Optimate
STARBAT
FULBAT

FUNERAILLES PHILIPPART



**FUNERARIUMS - FLEURS
ARTICLES FUNERAIRES**



5, ch. de Bruxelles - **SOMBREFFE** - Place de Flavigny, 3
071/876 999 - 0475/86 76 82 - lesfuneraillesphilippart.be

L'ESSENTIEL
DU BIO,
DU VRAC
ET BIEN PLUS...



bio - alimentation générale - soins corporels - alternatives naturelles

071 87 55 62
chée de Bruxelles 21
5140 SOMBREFFE
Ouvert
du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30
et le samedi de 9h à 18h.
www.sainbiose.net

**VOS GOURDES
EN INOX
SONT DÉJÀ
CHEZ SAINBIOSE !**




0476/477 241
fermedupatriote@gmail.com
TVA BE 0832.847.641
rue de Mellery 91
1450 GENTINNES
mercredi 12 à 18 h
vendredi 15 à 18 h
samedi 10 à 18 h



VENTE
**DE PRODUITS
DE LA FERME
& D'ARTISANS
LOCAUX**

Légumes et fruits de
saison, pommes de
terre, oeufs, poulets
fermiers, produits
laitiers



A partir de cette année les
légumes produits à la ferme
sont certifiés BIO





Un défi pour Chastre : le zéro déchet plastique

D'ici 2050, nous disent des scientifiques sérieux, il pourrait y avoir plus de plastique dans les océans que de poissons. Certains animaux marins (les crevettes par exemple) contiennent déjà des microparticules de plastique dans leur graisse. Récemment, on a découvert des œufs d'oiseaux de l'Arctique contaminés au PCB et aux bisphénols. Et nous, pendant ce temps, nous achetons des shampoings et des lessives liquides qui contiennent jusqu'à 90% de billes de microplastique. Et nous voyons des réfugiés, dans des camps au Bangladesh, se chauffer en brûlant des plastiques que l'Europe leur envoie pour s'en débarrasser.

Comment en sommes-nous arrivés là ?

La production industrielle des plastiques remonte à l'après-guerre, elle a été de pair avec la consommation de masse et le développement de la grande distribution. En effet, les plastiques sont légers, résistants, ne rouillent pas, peuvent être produits dans de nombreuses couleurs, sont parfois décoratifs. De ce fait, ils ont été utilisés pour le transport, le rangement, la conservation, la protection de produits contre l'humidité, la lumière, les chocs. C'était le matériau idéal pour lancer les « circuits longs » qui font voyager nos produits, notamment nos aliments, à travers le monde. Les années 1950-1960 ont vu

arriver en Europe les « grands magasins » où nous ne pouvons plus acheter un crayon à la pièce, un litre de lait en bouteille de verre consignée ou des saucisses sans emballage. Notre mode de consommation a changé : l'ère du fast food, de la publicité, de la surconsommation et du gaspillage était là et nous sommes tombés dans le piège de ce capitalisme « soft ». Le hic, c'est que la majorité des plastiques ont une vie très brève, ne sont pas tous recyclés, mais encore toujours incinérés, enfouis ou pire, « déchargés » dans les fleuves et les océans.

Comment en sortir ?

Ici comme ailleurs, prévenir vaut mieux que guérir. Songer dès l'achat à la fin de vie du produit.

1. Scanner sa poubelle et son sac bleu régulièrement, à la recherche du plastique (et des autres emballages inutiles, tant qu'on y est). C'est éclairant, on croit qu'on fait attention et il reste toujours des plastiques dans les déchets.
2. Refuser donc le plastique chaque fois que c'est possible : préférer le savon ou le shampoing en brique, les bouteilles consignées, acheter en vrac l'alimentation et les produits d'hygiène et d'entretien et refuser les produits inutiles et suremballés que la publicité nous propose. Un concombre bio dans une feuille de plastique, ou des fraises « d'hiver » sous cellophane, quelle horreur ! Eviter aussi le plastique dit « alimen-

taire » qui n'est pas sans danger, une fois que la matière est dégradée ou abîmée.

3. Retrouver le plaisir des circuits courts et du contact avec les artisans : le poissonnier, le boulanger, le boucher ne vous emballeront leur marchandise que dans une simple feuille de papier et le plus souvent, ils accepteront le contenant que vous apportez.
4. Profiter des marchés où les fruits et légumes sont vendus en vrac et même à la pièce. Inutile de surconsommer et de jeter une partie de la nourriture achetée. Là encore, le lien avec le producteur est la garantie que l'on sera bien servi, et qu'on pourra s'informer sur l'origine du produit. Avec de sérieuses économies à la clé.
5. Essayer de ne pas acheter d'objets en matière synthétique quand une alternative existe : jouets, vaisselle, couverts, mobilier, ustensiles de cuisine, textiles, ...

Et n'oublions pas : le meilleur déchet est celui qui n'a pas été produit !

Ecolo-Chastre vous invite à relire un document de 1999 qui n'a malheureusement rien perdu de son actualité : « Avec ECOLO-Chastre, produisons moins de déchets ! » (page ecoconsommation_ecolo-chastre.pdf, sur notre site www.chastre.ecolo.be)

Andrée Debauche



Initiative citoyenne cleanwalk à Chastre

Chastre 20+ a choisi de mettre à l'honneur, « Cleanwalk à Chastre », initiative citoyenne née dans l'esprit d'une jeune

chastroise Alice De Praetere.

« Nous sommes un groupe et ensemble, nous arpentons nos campagnes, armés de sacs poubelles,

de gants et de pinces à déchets et ramassons un maximum de détritus de toutes sortes (canettes, papiers divers, plastiques et parfois, petits électroménagers). Nous aimerions également sensibiliser notre population à cette problématique et ainsi tenter d'obtenir une commune propre pour le bien de tous.

Vous êtes intéressé par notre démarche ?? Venez nous rejoindre sur la page Facebook : cleanwalk à Chastre. Notre prochaine opération se fera lors du

week-end Wallonie plus propre qui aura lieu du 29 au 31 mars. Rendez-vous au parking des 15 Bonniers le 31 mars à 10 h 30. Le matériel vous sera fourni. »

Nous comptons sur vous !



Bonjour à toutes et à tous,

Nous profitons de l'espace qui nous est réservé dans ce magazine trimestriel pour vous rappeler que nous sommes plus que jamais à votre disposition pour tous renseignements ou toutes informations que nous pourrions vous communiquer. Chastre@venir tient à rester en contact permanent avec vous, nous souhaitons être votre interlocuteur privilégié quant à vos questions et suggestions aux autorités communales lors des Conseils communaux.

Notre site internet résumera nos positions et nos propositions à propos de notre commune. Nous sommes également plus que présents sur les réseaux sociaux afin de garder le contact avec vous.

Tant sur le Web que par Mail ou sur Facebook, Twitter ou encore Instagram, nous restons à vos côtés.

Web : www.chastreavenir.be – E-mails : info@chastreavenir.be

Et facebook, twitter et instagram : @chastreavenir

D'autre part, il va de soi que nous suivrons de très près les projets que nous avons eu le plaisir d'initier pour vous et qui verront le jour dans les semaines et les mois qui viennent. Ainsi le bassin d'orage qui se termine à proximité du rond-point de l'ONE est le résultat d'une étroite collaboration de plusieurs années entre notre commune, la province du Brabant Wallon et l'inBW. En passe d'être terminé, nous espérons vraiment que ce projet apportera enfin une solution concrète aux habitants de la rue du Tilleul, de la rue Gérard, de la Place de Cortil, de la rue Octave Lotin et de plusieurs autres endroits en aval et situés à proximité des berges de l'Orne. Cet ouvrage, d'une capacité de rétention de plus de 16.000 m3, est destiné à retenir les eaux pendant plusieurs heures en les libérant progressivement par la suite. Le niveau de protection a été calculé sur les statistiques des pluies d'une vingtaine d'années. Il reste actuellement à inclure la vanne sur l'impressionnant dispositif en béton déposé sur le

lit de la rivière. Le coût du projet, soit 92.000€ hors tva, est pris en charge par notre Province et la fin des travaux est prévue pour la fin du mois de mars 2019. Merci à nos partenaires et à la société qui a exécuté ces travaux.

Il nous reste à vous fixer dès à présent rendez-vous dans le courant du mois de juin pour « un remake de nos apéros-villages » ! Nous aurons le plaisir d'y recueillir vos impressions et de faire le point autour d'un bon verre !

Les membres du groupe « Chastre@venir »



NOUVEAU

L'OASIS DES LOISIRS

REMORQUES 'SARIS'
636,50€ TTC

69 chaussée de Gembloux
TONGRINNE (Sombrefe) - 071/88 99 15
oasisloisirstongrinne@skynet.be

Funérailles Eugène TASSIN

Nous réalisons tous travaux de cimetière

À VOTRE SERVICE
JOUR & NUIT - 7 JOURS SUR 7

10 rue Chapelle St-Anne - 1457 Walhain
(face au centre sportif)

010 655 205 - 0476 299 019
tassin.walhain1457@gmail.com

Partout en Belgique et à l'étranger
sur simple appel téléphonique

- Funérarium • Salle de réception
- Parking aisé • Toutes assurances décès
- Créations et embaumements
- Grand choix de fleurs, plaques souvenirs
- Monuments funéraires
- Nous rédigeons vos avis nécrologiques, faire-part, remerciements, souvenirs, anniversaires.

THQ CHAUFFAGE

Installation
Entretien
Dépannage

Sanitaire
Débouchage
Ventilation

0497 602 383 - info@thqchauffage.be - www.thqchauffage.be

si vous voulez la qualité, n'hésitez pas à nous contacter

Cours de self défense



Nous proposons des cours de défense de soi et des autres pour tous les niveaux. Nos cours sont ouverts aux élèves à partir de 12 ans. Notre formation met l'accent sur la maîtrise de soi et de l'adversaire. Nous insistons aussi sur la défense dans des lieux ou des situations particulières (dans les transports en commun, à table, en voiture, dos au mur, etc.). Notre enseignement s'inspire de différents arts-martiaux: Judo, Karaté, Tai-Jitsu, Aïkido, Jiu-Jitsu, Pencak-Silat, et Chin-na. Avec ces disciplines nous entendons vous donner les clés pour prendre en main et assurer vous-même votre sécurité. Que vous souhaitiez vous défendre ou uniquement pratiquer un art martial, nous sommes à votre disposition.

Nous travaillons dans le respect des traditions martiales, et de la légimité défense. Notre but est de permettre aux élèves de se défendre proportionnellement à l'attaque qui leur est infligée. Nous insistons donc sur l'adaptation aux différents adversaires et aux diverses situations d'agression. C'est pour remplir cet objectif d'adaptation et de flexibilité que nous nous inspirons de plusieurs arts martiaux. Ainsi chacun peut développer un style qui lui convient en combinant les techniques vues aux cours. Nous offrons un suivi personnalisé de chaque élève afin que chacun puisse avoir des techniques adaptées à sa force et à sa taille. Il est important pour nous de faire la distinction entre les arts martiaux et les sports de combat. Nos cours suivent les traditions et se font dans le respect de l'adversaire.

Nos cours se déroulent le mercredi et le vendredi de 19 à 20h30 au 12, Rue de Saint Géry (Chalet) à Chastre. Si vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous : declerck_andre@hotmail.com ou antoine.conotte@gmail.com ou par téléphone au 0495/ 24 91 25. Les deux premiers cours sont gratuits !



YNRA Chastre

NOUVEAU CLUB DE JOGGING À CHASTRE



INFO 0474 10 60 01 - YNRACHASTRE@GMAIL.COM - [f YNRA CHASTRE](https://www.facebook.com/YNRA-CHASTRE) - [@YNRACHASTRE](https://www.instagram.com/YNRACHASTRE)

Ambiance conviviale

Débutant ou confirmé

Coaching et conseils

NOUVELLE SESSION JCPMF 0-5 KM

18 MARS 2019

Un nouveau club de jogging « YNRA CHASTRE », inauguré ce 18 mars 2019 dans une ambiance conviviale et bienveillante, vous propose 3 groupes pour 3 niveaux : Au pas, Au trot et Au galop !

Vous êtes débutant, vous n'avez jamais couru et vous vous dites: «pourquoi pas mais j'ai besoin de conseils...»

Ou, c'est pas trop votre «truc». C'est individuel et ennuyant et vous ne connaissez personne pour vous accompagner.

Ou, vous êtes déjà dégoûté, en effet, après quelques sorties avec les copains, copines, vous avez beaucoup souffert pendant et après l'effort. Vous en avez donc logiquement conclu que courir, ce n'était pas très chouette et donc pas pour vous. Alors qu'en réalité, tout simplement, le rythme imposé par vos ami(e)s était inadapté à votre niveau !

Le groupe «Au pas» vous propose le programme «Je cours pour ma forme» 0-5km, alternant marche et course. Progressivement, les périodes de marche se raccourcissent alors que les périodes de course se rallongent. Les progrès sont fulgurants !!!

Au terme du programme, vous serez capable de courir 5km sans souffrir et même en prenant du plaisir grâce à vos nouvelles sensations et à l'ambiance et la bonne dynamique de groupe !

Le programme «Au Pas» dure 12 semaines, il y a 3 entraînements par semaine, tous les lundis 19h, départ de la commune de Chastre, tous ensemble et deux intermédiaires que vous réalisez de votre côté. Néanmoins, via un groupe whatsapp certains participants s'organisent pour faire ces intermédiaires à plusieurs...

Pour ceux qui courent déjà 5km, alors c'est le groupe «Au trot» qui va vous intéresser ! Ici l'objectif est que vous puissiez courir 10km, 2 entraînements YNRA, le lundi et le jeudi à 19h.

Vous recevrez des conseils de votre coach pour vous perfectionner. On brisera la monotonie des sorties en faisant des changements de rythme (intervalles) qui vous permettront d'améliorer vos performances.

Si par contre vous êtes un habitué de la cap alors le groupe «Au galop» est fait pour vous !

Chaque lundi et jeudi à 19h, vous partez pour un jogging de plus de 10km. Toujours dans le but de prendre plaisir et de progresser, votre coach YNRA vous organisera des tests VMA, des intervalles,...

De plus nous organiserons des sorties «délocalisées» certains week-ends : Château de la Hulpe, Forêt de Soignes, Bois de Lauzelle, Bois des Rêves, piste d'athlétisme de LLN,...

Nous participerons également à des compétitions en groupe.

Donc que vous soyez déjà passionné ou que vous souhaitiez juste acquérir une endurance fondamentale, les différents programmes YNRA CHASTRE vous aideront à atteindre votre objectif grâce à l'accompagnement et aux conseils avisés de vos coaches qui se feront un plaisir de vous accueillir dans leur groupe ! N'hésitez pas à nous rejoindre !!!

Cotisation:

Pour le groupe «Au pas», 30€ pour 12 semaines (assurance incluse).

Si vous souhaitez continuer, après les 12 semaines, dans le groupe «Au trot» nous déduirons les 30€ de la cotisation annuelle.

Pour les groupes «Au trot» et «Au galop», 60€ jusqu'à décembre 2019. Le prix comprend l'assurance et un cadeau de bienvenue...

Pour info, la plupart des mutuelles interviennent pour la cotisation.

N'hésitez plus et inscrivez-vous dès aujourd'hui par mail: ynrachastre@gmail.com ou par téléphone au 0474/10.60.01.

Nous sommes également disponibles pour répondre à toutes vos questions !!!

À très bientôt !!!

Nicolas, David, Astrid, Xavier, Mélissa et Stéphane



Avec le soutien de la Commune de Chastre

DETHY P & Fils sa

CHAUFFAGE SANITAIRE

- Installation
- Régulation
- Entretien
- Adoucisseur
- Dépannage

Panneaux Solaires & Pompes à Chaleur

VIESSMANN

rue de Corsal, 54
1450 CORTIL-NOIRMONT

081/61 00 43



chauffage@dethy.be

Audibilis

Centre Auditif

Benoît DIERGE
Audicien



- Appareils discrets et performants
- Essais sans engagement
- Réglage et nettoyage de votre appareil

Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81

www.audibilis.be • info@audibilis.be



Pharmacie de Chastre

Heures d'ouverture

9h - 12h30 — 13h30 - 19h

et samedi matin 9h - 12h30



Route Provinciale 100 B - tél. : 010 65 50 70

Le Conseil 27+1

Le Conseil 27+1, conseil supracommunal du Brabant wallon



Créé en février 2015, le Conseil 27+1, conseil supracommunal du Brabant wallon, réunit des représentants mandatés des exécutifs des 27 communes et de la Province, pour discuter du projet de supracommunalité, mais plus largement également d'autres ambitions propres à soutenir le développement et le bien vivre en Brabant wallon.

Par ailleurs, sont invités en tant qu'observateurs le Gouverneur, un membre de chaque groupe politique du Conseil provincial, ainsi qu'un représentant de l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) et d'InBW.

Le Conseil 27+1 se réunit en séances plénières, qui sont publiques sauf exception, ou en groupes de travail axés sur une thématique spécifique. Lors des séances plénières, la presse est également conviée, à l'exception des points à huis clos.

Le Conseil 27+1 invite également tout expert qu'il souhaite entendre sur l'un ou l'autre des points de son ordre du jour.

Infos : 010 68 66 36 - www.brabantwallon.be

La Promesse d'Hélène

Toujours au rendez-vous même après 19 ans !



Depuis 19 ans, les bénévoles du comité de La Promesse d'Hélène donnent leur temps et leur énergie dans cette noble cause qu'est le Télévie. En 18 ans, ils ont déjà récolté entre 400.000 et 450.000€ pour la lutte contre le cancer. Et pour la 19ème année, le programme est à nouveau bien rempli ! De quoi laisser la possibilité aux petits comme aux plus grands de se rallier à cette belle cause qui touche aujourd'hui encore plus de 65.000 personnes par an en Belgique.

L'édition 2019 a démarré en octobre avec le souper terre et mer et s'est rapidement suivi d'une dégustation de vins, du marché de Noël, de ventes de produits, ... et récemment par le souper cabaret le 23 février. Les Chastroids étaient encore nombreux à répondre à l'invitation. Il faut dire que cette 19ème édition a accueilli le Chastroid, gagnant de the Voice 2017, Théophile Renier. Sans oublier le Run and Bike qui s'est déroulé ce 17 mars.

Si vous souhaitez soutenir la Promesse d'Hélène et tentez avec eux de battre leur record de l'année dernière de 35.000€, sachez que d'autres activités sont encore au programme, notamment le traditionnel rallye touristique du 19 mai, invitant des ancêtres et des voitures actuelles pour une balade alliant beaux paysages, concours et bonne humeur.

Pour cette activité, n'hésitez pas à vous inscrire en direct sur le site de la promesse d'Hélène www.lapromessedhelene.be. Nous vous invitons également à suivre les différentes activités du Télévie La Promesse d'Hélène via leur page Facebook #lapromessedhelene.

Si le cœur vous dit de vous impliquer encore plus dans les activités de la Promesse d'Hélène et de rejoindre le comité, contacter sans hésiter Hélène Van Parys au 0497495121 ou Invap@hot-mail.com

Nous vous rappelons également que, « La Promesse d'Hélène » possède un numéro de compte au FNRS. Ce numéro de compte est le 001-3925411-91 au FNRS Bruxelles sur lequel vous pouvez effectuer vos dons directement (avec la mention « Promesse d'Hélène »)! Pour tout don supérieur à 40 euros, le FNRS vous fera parvenir une attestation fiscale !

Collecte des déchets

IMPORTANT !!!

Nous vous rappelons qu'à dater du 1er mars 2019, à la demande de l'InBW, la collecte hebdomadaire des déchets ménagers et organiques se fera le vendredi au lieu du mercredi, en accord avec le Collège communal du 20 juillet 2018

Reprise cours pétanque



Venez nous rejoindre le dimanche matin (reprise le 14/04/2019) pour une petite partie de boules.

Dans une ambiance familiale et conviviale, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont de 10h à 12h30.

Renseignements au 0477/925492
Venez avec votre bonne humeur et l'envie de passer un moment agréable

Bienvenue à tous.

FOCUS

apprenez à cadrer l'histoire

Vous vous intéressez au patrimoine historique de la Belgique, mais vous ne savez pas comment bien le photographier ?

Une visite du château des Comtes à Gand, vous est proposée le 28 avril 2019

Prix : 30 €/adulte (entrée + guidance et initiation photo)

RDV : 10 h devant le château

Rens. : Th. Rummens : 0494/40.31.64 ou D. Baudoux : 0475/89.32.99

Bien chers Chastroides et Chastroids,

Le 27 janvier 2019 s'est tenue notre traditionnelle assemblée générale à la Maison communale de Chastre.



Pour rappel, l'entité de Chastre est jumelée depuis le 19 septembre 2008 avec Saint-Denis sur-Richelieu, un petit village bien sympathique du Québec, planté à 40 minutes de Montréal. Les comités respectifs de ce jumelage se sont enrichis de nouveaux membres de part et d'autre de l'atlantique et vous proposent une approche d'échanges tout en respectant la philosophie de la charte du jumelage.

Cette année, une famille chastroise s'est rendue au Québec et a bravé la vague de froid de ce début février, mais malheureusement n'a pu atteindre Saint-Denis sur-Richelieu pour cause d'intempérie et blizzard de -25 °C. Ce n'est que partie remise !

L'été prochain, une famille Chastroise s'envolera découvrir le Canada et la belle province du Québec ; elle sera accueillie à Saint-Denis sur-Richelieu par le nouveau comité durant son séjour dans la région de Montréal.

La vocation de notre association vise également à maintenir un lien entre Chastroides et Chastroids qui apprécient le Québec, qui y sont allés, ou qui souhaiteraient un jour découvrir ce beau pays. Cette année nous proposons une série d'activités telles qu'une visite guidée de l'Afrika Museum de Tervuren, la découverte de Thuin insolite et de l'abbaye d'Aulne. Nous fêterons au début de l'été la fête nationale des Québécois à Bruxelles et découvrirons la poutine et les bières des micro brasseries québécoises lors du week-end de la fête de la musique le dimanche 23 juin. Sans oublier notre

traditionnel BBQ et son championnat du jeu de poches à la salle du Tensoul le dimanche 1er septembre, ainsi que notre traditionnelle promenade gourmande le dimanche 13 octobre.

Surfez sur le site <https://www.chastrestdenis.com> et participez à nos événements en vous inscrivant à nos événements ou contactez directement l'un des membres du comité.

Vous souhaitez faire un voyage au Québec à l'occasion de vos futures vacances N'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons à organiser quelques jours de votre séjour à Saint-Denis sur-Richelieu.

Quelles sont les conditions à remplir ?

- la démarche est réservée aux habitants (ou ex-habitants ayant déjà participé et participant à des activités du jumelage)
- le groupe est limité à 6 personnes maximum
- la période de séjour à Saint Denis est de 3 à 5 jours (identique pour tout le groupe)
- il doit y avoir réciprocité, c'est-à-dire offrir l'hospitalité

Quelle est la marche à suivre ?

- prendre contact avec le comité dans un délai suffisant pour permettre l'organisation du séjour tout en stipulant la date souhaitée pour la visite

- après validation par les 2 comités, l'accueil à Saint-Denis sur-Richelieu pourra être organisé

Informations auprès de :

Serge Blondiau 0499/582902 ou sbl@skynet.be

Marcel César 0476/404828 ou cesar-marcel@yahoo.fr

Bernard Van Parys 0476/759329 ou bvanparys@hotmail.com



Agenda

Reprise du cours de pétanque :

Le dimanche 14 avril 2019 à Cortil (Tensoul)

Jogging de Gentinnes :

Le dimanche 21 avril 2019
Infos : 0473/17.20.57

7ème édition du Jogging de Blanmont

Le mercredi 1er mai 2019
Infos : <http://joggingblanmont.be/>

Tour de Wallonie pour Amateurs

Le samedi 4 mai 2019 à 15 h
Départ de la Maison communale

Fancy-fair de nos écoles communales :

Cortil-Noirmont : 4 mai 2019
Chastre : 11 mai 2019
Blanmont : 22 juin 2019

Cérémonies commémoratives à la nécropole française :

Le dimanche 12 mai 2019

Le rallye Télévie :

Le dimanche 19 mai 2019

Permanence contributions :

le lundi 20 mai 2019 de 09 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30 à la Maison communale.

« Eglises ouvertes » :

Gentinnes et St-Géry, le w-e des 1 et 2 juin 2019

Noces d'or

le samedi 02 juin 2019

Fête de la Musique

Le samedi 15 juin 2019

Jumelage Chastre-Lespignan

du 20/07/2019 au 23/07/2019
Intéressé(e) ?

Contactez P. Dispa,
Echevin du Jumelage
0495/523574

La Tchatche - Café-concert à Chastre



Depuis une dizaine d'années, une joyeuse bande d'amis tient une petite salle de spectacle rue de la Chapelle à Chastre. Concert, théâtre, conférence, spectacle pour enfants: chaque mois, La Tchatche propose de découvrir des artistes, connus ou pas, mais toujours surprenants. Le bar, ouvert avant et après le spectacle, participe à la convivialité du lieu et permet de belles rencontres et souvent des fins de soirée en mode "Dancefloor" et boule à facettes. Prochainement à La Tchatche:

Le documentaire Un Monde Positif de Jonathan Bradfer et Pascale Sury.

Le tour du monde hors du commun de deux reporters en quête d'essentiels.

Samedi 23 mars: C'est ARCHI COMPLET!

La pièce de théâtre Le Porteur d'Histoire d'Alexis Michalik interprété par la troupe de La Tchatche au profit de différents associations.

Une épopée littéraire exceptionnelle qui vous entraîne dans une quête fantastique à travers l'histoire et les continents.

Le 30 mars au profit de Bene Umukama qui soutient un projet au Burundi.
Le 27 avril à La Tchatche au profit de l'ASBL «CLÉA» la Compagnie de Lecteurs et d'Auteurs.

Le concert de Sharko alias David Bartholomé

Cet artiste surdoué se produira pour un set intimiste et acoustique, où se mêlent joyaux pop, récits surréalistes et échanges interactifs à la belge.

Le 25 mai: réservez vite votre place, il n'y en aura pas pour tout le monde!

La Tchatche: 1 rue de la Chapelle à Chastre

www.latchatche.be Suivez-nous aussi sur Facebook!

Outils et Moi



ÉTABLISSEMENTS **DELVAUX**



- ❖ Aménagement et entretien de jardins
- ❖ Abattage - Élagage - Broyage
- ❖ Pose de clôtures - Bekaert - béton - bois
- ❖ Réalisation de terrasses tout type de matériaux
- ❖ Réalisation d'allées d'accès
- ❖ Terrassement - Nivellement - Décaissement
- ❖ Tranchée de raccordement
- ❖ Mur en billes de chemin de fer - Azobé ...
- ❖ Évacuation des déchets par container
- ❖ Dalle de béton pour chalet - box - etc.
- ❖ Devis pour assurances



GSM 0475 710 393
J.MARC.DELVAUX@GMAIL.COM

RUE DES ÉCOLES, 8
1450 CHASTRE

Epicerie de produits en VRAC et locaux

Nouveau à Sombreffe !

 **Al-terre-native**
Epicerie eco-responsable

Produits alimentaires, d'hygiène, cosmétiques
et accessoires « zéro déchets »

Ouvert tous les jours de
9h30 à 18h30
Sauf le mardi et le
dimanche

 info@epicerie-alternative.be
www.epicerie-alternative.be

Chée de Nivelles 143A
5140 Sombreffe
En face de la pompe Esso



Encourageons le « zéro déchets »
N'oubliez pas vos contenants et vos sacs réutilisables !

Toute la gamme FORD vous attend chez STEVENY !



STEVENY GEMBLoux
ANCIENNEMENT GARAGE DE LA CROISÉE

081 61 16 26
sales@garagedelacroisee.be

DEFINITIVEMENT CHOCOLAT

CHOCOLATERIE ARTISANALE

Chocolats, Pralines, Massepain, Pâtes de fruits,
Nougats, Produits dans nos ateliers



rue des Ecoles 8 - SAINT-GÉRY (Chastre) - Tél. 0477 351 002

www.definitivement-chocolat.be - info@definitivement-chocolat.be

ME > JE : 13h30-19h • VE > SA : 10-12h30 & 13h30-19h • DI : 10-13h

Fabrication quotidienne

Produit frais

Pour tous les budgets



top'art

tout pour l'artiste

... et un parking de 18 places !
du mardi au samedi, de 10h30 à 18h non-stop

beaux-arts - loisirs créatifs - papiers - cadres



Chée de Tirlemont 203
5030 Gembloux
(Sauvenière)

tél. 081 61 65 06

fax 081 61 65 07

info@topart-gembloux.be

www.topart-gembloux.be

Un RDV pour l'entretien de votre Audi dans les 8 jours ?!
Chez Delvaux Percy, c'est possible !



Delvaux Percy

Chaussée de Wavre, 63 | 5030 Gembloux
081 61 03 46 | www.delvauxpercy.be

DP

DELVAUX PERCY